

## L'ÉVALUATION DE DÉPART (B-AAC-AM-A2)

Est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation

L'évaluation de départ est indispensable et est obligatoire pour démarrer un apprentissage de la conduite.

Sa durée est de 1 heure. Elle a pour but d'évaluer le nombre d'heures de conduite nécessaires à l'obtention du permis, et débouchera sur un contrat entre l'élève et l'école de conduite.

Elle se compose de deux grandes parties : Une partie théorique avec entretien et une partie pratique de conduite.

### La partie théorique : l'entretien de l'évaluation de départ

Premièrement, il est demandé quelques renseignements généraux relatifs à l'élève ainsi que sa motivation. Ensuite lui sera demandé si, il a une quelconque expérience de la conduite : avez-vous déjà conduit ? oui avec qui ? Sinon savez-vous faire du vélo ou de la moto ?

C'est ensuite l'évaluation de votre connaissance théorique du véhicule (direction, embrayage, boîte de vitesse, freinage)

### La partie pratique de l'évaluation de départ

Le reste de l'entretien se passe souvent dans le véhicule auto-école. L'enseignant de la conduite va essayer d'évaluer les connaissances de l'élève concernant le véhicule en observant son installation, la manière dont il démarre, et comment il manipule le volant.

L'enseignant de la conduite observera aussi, sa compréhension, sa mémoire, ainsi que son émotivité. Il évaluera les trajectoires effectuées ainsi que le sens de l'observation.

### Fin de l'évaluation de départ

Chaque point évalué fera perdre ou gagner des points à l'élève.

En fonction du résultat obtenu, l'enseignant de la conduite proposera un volume d'heures pour la formation demandée.

Libre à l'élève d'accepter ou de refuser la proposition de l'enseignant.

Les évaluations donnent un résultat objectif, scientifique et uniforme.

Elles ne sauraient se substituer aux compétences et à l'expérience de l'enseignant de la conduite mais constituent une aide précieuse pour mieux connaître les facultés personnelles de chaque élève.

L'information du public se fait via nos plaquettes ou sur le site internet mais le choix de l'évaluation se fait à la demande d'inscription.

# France AZUR Ecole de Conduite

## L'évaluation porte sur :

Pour les débutants : le balayage visuel, l'attention partagée, adaptation, concentration, obéissances aux règles, temps de réaction, coordination motrice, prévention des risques, mémorisation.

Pour les personnes ayant un expérience : sur la mécanique, la prise d'information et l'anticipation.

**FRANCE AZUR ECOLE DE CONDUITE** évalue ses élèves en situation réelle grâce à l'évaluation "QCM" dynamique nommé : "**FICHE POUR L'EVALUATION DE DEPART - FICHE ELEVE**".  
Chaque QCM non acquis = 2 H.